M. Jaurès. — Sur le chapitre 16 — solde de l'infanterie — il demande une réduction de 700 mille francs.

Tout à l'heure, dit-il, dans la discussion générale, on a démontré qu'il y avait un terrible gaspillage dans nos forces militaires. (Rent.)

Doit-on, sans corriger les abus, ajouter sacrifice sur sacrifice ?

Il y a dans le fonctionnement de notre service militaire deux vices qui faussent les intentions du législateur de 89; le fer, c'est que l'inégalité sociale a reparu dans l'application de la loi militaire. (Applaudissements à l'extrême gauche).

« De plus en plus, les jeunes gens de la bourgeoisie se précipitent sur les diplômes qui assurent la dispense du service de trois ans.

On crée sans cesse des exceptions nouvelles.

On ne tardera pas à aboutir au rétablissement pur et simple du volontariat d'un an. (Très bien à gauche.) L'autre vice de notre système, c'est l'absence complète d'homogénéité.

Avons-nous le service de trois ans ou le service d'un an ? C'est par un remaniement général de nos institutions militaires qu'on rétablira cette homogénéité dans l'infanterie.

La proportion des hommes qui, pour raisons diverses, ne font qu'un an est, en réalité, de 51 0[0.

Cette constatation n'effraie pas ceux qui espèrent qu'on se rapprochera *d'un type supérieur d'organisation militaire*. (Très bien à l'extrême gauche).

Le péril est la coexistence du service apparent de trois ans et du service détourné d'un an.

De là viennent les abus qu'on a signalés : le trop grand nombre d'ordonnances, les « embusqués » de toute nature qui n'ont du soldat que l'apparence.

Avant de jeter de nouveaux hommes et de nouveaux millions dans le gouffre de notre organisation militaire, il faut guérir les vices et les abus, préparer l'homogénéité militaire de la France.

On ajouterait beaucoup plus à la force effective de l'armée, si on consacrait à la direction militaire de la jeunesse le crédit nouveau que l'on demande aujourd'hui. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. le général Billot. — En 1867, une proposition analogue fut apportée au corps législatif et empêcha le maréchal Niel d'organiser comme il l'entendait la défense de notre pays.

C'est le service d'un an qu'on demande : il n'est malheureusement pas permis à la France d'oublier qu'elle a une *frontière ouverte, frontière mutilée*.

Il ne lui est pas permis de se livrer aux douces rêveries d'une milice nationale. Elle doit toujours se préparer à l'offensive pour être assurée de la défense. (Applaudissements.)

J'ai combattu la loi de 1889, parce que je la jugeais insuffisante, mais il ne faut pas porter à la légère la main sur les institutions militaires que nous avons, bien qu'elles ne soient pas parfaites.

On doit chercher à les améliorer, c'est à quoi nous nous appliquons. Mais il ne faut pas abaisser la durée du service de trois ans qui, seul, peut donner des cavaliers, des artilleurs, des cadres subalternes.

Je me suis plaint moi-même de la proportion d'hommes ne faisant qu'un an; si on augmente cette proportion, on s'expose à ne pas être, en temps de guerre, en situation de lutter contre un ennemi plus nombreux. On sauvera l'honneur comme on l'a déjà fait, mais on ne pourra pas remporter la victoire.

Ce n'est pas lorsque toutes les puissances environnantes augmentent leurs effectifs que la Chambre peut *refuser au ministre le crédit qu'il demande*. (Applaudissements).

Par 482 voix contre 55, l'amendement de M. Jaurès est repoussé.

Le chapitre 16 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

L'interpellation Jaurès

D'accord avec le gouvernement, M. Jaurès accepte le renvoi de la discussion de son interpellation sur la crise agricole après le vote du budget.

M. Méline fait remarquer à ce propos que l'agriculture aimerait mieux de bonnes lois que l'interpellation. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

Les primes sur les sucres

M. Lepez. — Je demande que la loi concernant les primes sur les sucres soit mise en tête de l'ordre du jour de la séance de rentrée.

M. Méline. — Lorsque le rapport sera distribué, la Chambre pourra statuer sur cet important sujet.

Un douzième provisoire

M. Krantz, au nom de la commission du budget, dépose son rapport sur le projet déposé, au début de la séance, par M. Cochery relativement à un douzième provisoire.

Séance demain à 4 heures.

La séance est levée à 7 heures.

NOUVELLES DU JOUR

Mort du cardinal Boyer, archevêque de Bourges

Bourges, 16 décembre. — Le cardinal Boyer est mort cet après-midi à 3 h. 20.

Né à Paray-le-Monial en 1829, Mgr Boyer fut professeur à la Faculté de théologie d'Aix, où il avait pris le grade de docteur en théologie et dont il devint le doyen en 1870.

Par décret du 8 juin 1878, il fut nommé coadjuteur de l'évêque de Clermont, avec future succession.

Préconisé le 15 juillet de cette année, avec le titre d'évêque d'Evaric, il fut sacré à Aix au mois d'août et prit possession de l'évêché de Clermont au mois de septembre suivant.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1878, il fut décoré du Sacré pallium que Léon XIII lui accorda, en vertu d'un privilège personnel, dans le consistoire du 3 juillet 1882.

A la mort de Mgr Marschall, archevêque de Bourges, il fut promu au siège archiépiscopal, le 19 janvier 1895, et reçut la pourpre cardinalice en 1896.

Au *moment de sa mort*, le cardinal Boyer était entouré des vicaires-généraux du diocèse et des membres de sa famille.

La nouvelle de la mort du cardinal Boyer a été télégraphiée aussitôt au président de la République et au Souverain-Pontife.

A 4 heures 1[2, les cloches de la cathédrale et celles de toutes les paroisses de la ville ont sonné le glas.

Les regrets sont unanimes à Bourges.

Le mois dernier, le cardinal voulut revoir son pays natal.

En voyage, il prit froid. A son retour il se rendait à Doulent, propriété des archevêques de Bourges; c'est là qu'éclata la crise terrible qui l'a emporté après une semaine d'atroces souffrances.

Le corps sera exposé demain à l'archevêché.

Les obsèques auront lieu probablement lundi.

L'inhumation se fera dans les caveaux de la cathédrale.

Le testament du cardinal a été porté, après la mort, chez le notaire de l'archevêque.

Les scellés ont été apposés. Une foule nombreuse s'est rendue, pendant toute la soirée, à l'archevêché.

L'élection de Brest

Paris, 16 décembre. — On télégraphie de la troisième circonscription électorale de Brest à l'*Univers* qu'une réunion d'électeurs catholiques a été tenue hier pour délibérer sur le choix d'un candidat qui serait présenté ces jours-ci à une réunion générale.

Un ecclésiastique a été désigné.

Un correspondant de la *Vérité* propose pour l'élection de Brest la candidature de M. Jules Delahaye, ancien député.

Les sous étrangers

Paris, 16 décembre. — Les commissaires spéciaux de la gare du Nord ont confisqué et saisi la valise d'un Italien nommé Luigi B..., venant de Dunkerque.

Cette valise pesant 28 kilos contenait pour 300 francs de sous italiens et étrangers.

Le voyageur, après justification de son identité, a été laissé en liberté.

Une curieuse affaire de vol à Paris

Paris, 16 décembre. — M. Boursy, juge d'instruction, vient d'être saisi d'une *singulière affaire de vol*.

Les malfaiteurs dont il s'agit n'ont pas emporté les tours de Notre-Dame, mais ils se rendaient sur la toiture du dôme central du palais du Champ-de-Mars et là enlevaient les tuyaux de plomb, servant de conduites de gaz et le zinc qui recouvrait le dôme.

L'opération était très laborieuse, car elle durait, paraît-il, depuis plus d'un an et on ne s'en est aperçu que récemment, lorsqu'on a voulu vérifier dans quel état se trouvait la toiture du dôme.

Le gardien du monument, un nommé D..., a été, malgré ses dénégations, arrêté comme complice.

Ont été également envoyés au dépôt trois brocanteurs qui ont volé le zinc et le plomb, ce qui a permis à la sûreté de rentrer en possession d'environ un millier de kilogrammes de métal.

On recherche activement les auteurs du vol.

Le gros lot

Marseille, 16 décembre. — Le gros lot de 500.000 francs du tirage des bons à lot de Panama a été gagné par une revendeuse du marché central de Marseille, mère de quatre enfants et fort pauvre, nommée Boissière.

Une grève importante à la Seyne

Toulon, 16 décembre. — Les ouvriers perceurs, riveurs et chauffeurs des ateliers de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, à la Seyne, au nombre de mille, viennent de se mettre en grève; ils ont eu ce matin une entrevue avec l'ingénieur en chef, directeur des ateliers, M. Lagane, et avec M. Bernard, maire de la Seyne, mais aucune entente n'est encore établie. Les grévistes ont une attitude calme.

La retraite de M. de Courcel

Paris, 16 décembre. — Dans une nouvelle dépêche de Londres communiquée par l'*Agence Havas*, il est dit que M. de Courcel présentera ses lettres de rappel à la Reine Victoria à la fin de janvier.

Mort d'un négociant en cotons, au Havre

Le Havre, 16 décembre. — Le commerce du Havre vient de subir une perte sensible en la personne de M. Léon Brindeau, négociant en cotons, né à Paris le 27 octobre 1830, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du tribunal de commerce.

M. Léon Brindeau, était le frère de M. Alphée Brindeau, ancien directeur du *Journal du Havre*, et de M. Gustave Brindeau, ancien adjoint au maire du Havre, et l'oncle de M. Louis Brindeau, député du Havre.

Une lettre de Ménélik au « Temps »

Paris, 16 décembre. — Ménélik vient de faire adresser une lettre au *Temps* pour lui demander de remercier en son nom les centaines de correspondants français qui ont adressé au Négus leurs félicitations à l'occasion de ses victoires sur les Italiens.

L'*empereur d'Ethiopie* a été influiment sensible à ces manifestations et il charge le *Temps* d'exprimer en son nom le souvenir ému qu'il en conserve.

Les sinistres maritimes

Paris, 16 décembre. — La liste des sinistres maritimes causés par les deux dernières tempêtes s'allonge chaque jour.

Une dépêche de La Rochelle annonce que les victimes de ces tempêtes pour le seul port de la Rochelle atteint actuellement 47.

Une collision en mer. — Un navire coulé

Londres, 16 décembre. — *On télégraphie de Glasgow* que, pendant le brouillard qui régnait ce matin sur la Clyde, le vapeur *Champion*, qui transportait des passagers et la Malle aux îles de la côte ouest de l'Ecosse, a été abordé par le vapeur *Caledonia*.

Le *Champion* a coulé immédiatement en eau profonde.

Tous les passagers et les dépêches ont pu être transportés sur le navire abordeur.

Le suicide d'un médecin-major en Algérie

Alger, 16 décembre. — M. Leclercq, premier médecin major du régiment des spahis, détaché à Djelfa s'est suicidé ce matin, à l'hôpital militaire de Boghari, où il était en traitement.

Il était âgé de 30 ans; on ignore le *motif de sa funeste détermination*.

Le traité italo-tunisien à la Chambre italienne

Rome, 16 décembre. — Après une longue discussion, la Chambre a voté le traité italo-tunisien par 232 voix contre 95.

Insulte au drapeau espagnol aux Etats-Unis

New-York, 16 décembre. — Le drapeau espagnol a été brûlé, au milieu des acclamations des assistants, dans un meeting tenu hier à Lexington, dans le Kentucky, dans lequel il a été adopté une résolution demandant l'appui des Etats Unis pour les insurgés cubains.

Le dernier des classiques

Paris, 16 décembre. — Le vicomte Auguste de Magon, qui avait initié avec Ponsard contre Victor Hugo et les romantiques, s'est éteint ces jours-ci, près de Béziers, dans son château de Margon.

Il avait débuté, en 1830, dans la presse parisienne, et une tragédie de lui, à la manière ancienne, intitulée *Montmorency*, avait obtenu quelque succès, mais ensuite, divers déboires, et notamment les triomphes d'Hugo et de ses disciples, avaient désolé M. de Magon, qui s'était retiré dans ses terres, où, depuis, il se consolait en écrivant des vers.

Il avait publié dans ces dernières années deux recueils de poèmes, l'un en français, l'autre en languedocien, celui-ci intitulé : *Les Pestos del Pélibrige*.

Le vicomte Auguste de Margon était âgé de quatre-*vingt-cinq ans*.

La retraite de M. de Courcel

Paris, 16 décembre. — L'*Agence Havas* dit recevoir de Londres la dépêche suivante :

« Londres, 16 décembre. — Il est inexact que M. de Courcel ait donné, il y a deux jours, sa démission d'ambassadeur de France à Londres.

» Il est cependant vrai que M. de Courcel, pendant son dernier séjour en France, a exprimé l'intention de *prendre sa retraite*. Mais cette résolution ne sera mise à exécution que dans quelques mois.

» Plusieurs motifs ont été mis en circulation pour expliquer le départ de l'ambassadeur de France. Nous croyons pouvoir affirmer qu'ils sont généralement fantaisistes : la santé de Mme de Courcel et celle de l'ambassadeur, tel est le seul motif auquel on doive attribuer cette retraite. »

Le « Panamino » italien

Rome, 16 décembre. — Le procureur du roi à Catane a transmis à la présidence du Sénat le dossier concernant la banqueroute de la Banque de dépôts et escompte de cette ville. Dans le procès seraient compromis les sénateurs Casalotto, Majorana et Tenerelli.

On croit que le Sénat sera convoqué en haute cour de justice.

Menaces de grève générale aux docks de Londres

Londres, 16 décembre. — Les délégués des travailleurs des docks se sont réunis hier à Londres. Le meeting a adopté à l'unanimité une résolution engageant les travailleurs des docks à demander une augmentation de 10 shellings par semaine et s'il n'est pas fait droit à cette demande, à proclamer la grève générale.

Cette résolution sera soumise au comité exécutif de la Fédération internationale qui l'examinera.

Le massacre de Magadoxo. — Sanglantes représailles. — Plusieurs coupables fusillés

Zanzibar, 16 décembre. — Une barque indigène a apporté de Magadoxo des lettres du commissaire italien en date du 3 décembre.

Le *Governolo* a bombardé, le 2 décembre, le village de Gezira, à dix milles au sud de Magadoxo, occupé par les Nadans qui avaient pris part au massacre de l'expédition Cecchi.

La procédure contre les agresseurs continue à Magadoxo.

Cinq des coupables ont déjà été fusillés.

Cette mesure énergique a produit une impression efficace.

Les assassinats en Algérie

Alger, 16 décembre. — On a trouvé, dans la nuit du 13 au 14, sur la route d'Acabou à Maillot, un Européen et un indigène assassinés *par des brigands indigènes* qui sont activement recherchés.

La peste à Bombay

Paris, 16 décembre. — Il résulte des renseignements fournis par le docteur Proust, au comité d'hygiène, que la situation sanitaire à Bombay est toujours mauvaise.

Elle semble même s'aggraver. 87 cas de peste ont été constatés dans cette ville pendant la semaine se terminant le 30 novembre et une dépêche du 10 décembre nous apprend que pendant les semaines suivantes il y a eu 173 décès qui ont été attribués à l'épidémie de peste. L'attention doit se porter également sur la famine ; la mortalité générale augmente sensiblement.

Cette mortalité qui, en temps ordinaire, était de 28 pour mille, était déjà il y a quinze jours de 42, 44 pour mille.

La batellerie fluviale

Paris, 16 décembre. — M. Plichon, député du Nord, a déposé aujourd'hui, sur les bureaux de la Chambre, son rapport sur la proposition relative au régime hypothécaire de la batellerie fluviale.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE	BAROMETRE
	Roubaix, Mercredi 16 décembre 1896	
2 heures soir	4° au-dessus	761 m/m Variable
3 » »	4° »	761 m/m »
9 » »	4° »	766 m/m »
		Jeudi 16 décembre 1896
Minuit	3° au-dessus	761 m/m Variable
1 heure matin	3° »	761 m/m »
2 heures »	3° »	763 m/m »

Paris. — Mercredi 16 décembre 1896.—(*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression qui a amené la nouvelle tempête du 14 continue à se combler : elle s'est élargie vers le centre et l'est de l'Europe de la Sicile à la Finlande et la pression est encore inférieure à 760 mm. sur presque tout le continent (Memel et Lesina, 757 mm.) Le vent est faible du sud sur nos côtes de la Manche, assez fort du nord-ouest sur celles de Bretagne ; des mauvais temps de nord-ouest persistent en Provence. Les pluies sont disséminées sur toute l'Europe; en France, on a recueilli 7 mm. d'eau à Biarritz, 4 à Lyon, 3 à Boulogne, Besançon, 2 à Paris.

La température est généralement en baisse, sauf sur la Scandinavie; elle était ce matin de — 14° à Uléaborg, — 10° à Moscou, + 4° à Paris, 8° à Biarritz, 16° à Athènes. On notait — 9° au mont Ventoux, — 10° au mont Mounier, — 13° au pic du Midi. — En France, le temps va rester nuageux avec quelques ondées dans l'Ouest; température un peu basse. A Paris, hier, l'après-midi, nuageux et pluie. Moyenne d'hier, 15 décembre, 3°5, supérieure de 0°7 à la normale. — Depuis hier *midi, température maxima*, 5°4; *minimum de ce matin* 1°7. Baromètre à sept heures du matin, 759 mm. 4. A la Tour Eiffel, maximum : 3°0 ; minimum : 0°2. — Monte-Carlo : matin, 13°; midi, 15°. Beau.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,25
100 cartes ivoire gravure	2,25
100 cartes ivoire deuil	2,50
100 cartes ivoire deuil, gravure	3,50

Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour 1,75

100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2,75
Même boîte deuil, imprimées	3,50
» » » gravure	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc	50 feuilles	50 enveloppes	0,60
»	25 »	25 »	0,45
» couleur	25 »	25 »	0,50
» »	50 »	50 »	0,90

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

CONGOLINE VAISSIER — Guérison instantanée des crevasses et gerçures. La demander partout.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

ÉLECTION DU 20 DÉCEMBRE 1896

CANDIDATS :

Membres pour 6 ans

MM. Louis CORDONNIER, membre sortant.
Voldemar LESTIENNE, »
François ROUSSEL fils, »
Alexandre VERNIER, »
Charles POLLET, »

Membre pour 2 ans

En remplacement de M. Gustave Wattinne, décédé

M. Edouard DÉCHENAUX, Président de la Chambre Syndicale des Courtiers assermentés.

Nouveaux membres à répartir ultérieurement par voie de tirage au sort dans chacune des trois séries.

MM. Auguste WATTINNE, négociant en tissus.
François ERNOULT-TAFFIN, apprêteur et teinturier.
Léon OLIVIER, constructeur-mécanicien.

Une distinction honorifique. — Une médaille d'or vient d'être décernée par M. le ministre de l'agriculture à M. Dalepotte-Bayart, agronome, pour ses travaux de statistique de l'année.

Remise de médaille. — M. le ministre du commerce vient de décerner la médaille d'honneur pour bons et loyaux services à la Compagnie des chemins de fer du Nord, à M. Antoine Lemaire, chef d'équipe. Notre concitoyen, auquel nous présentons toutes nos félicitations est entré à la Compagnie le 8 octobre 1864 et n'a jamais quitté Roubaix.

— M. Jules Martin-Frémont, comptable dans la maison Cavrois-Mahieu, et Virginie Morliegham, rattachée à la société anonyme, rue du Curoir, ont reçu également une médaille d'honneur pour 25 ans de bons et loyaux services dans la même maison.

Un concert conférence à la Maison des Œuvres. — Le *Comité de la Jeunesse catholique* organise pour lundi prochain, 21 décembre, un concert-conférence qui aura lieu à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, à huit heures précises du soir.

Au cours de la soirée, l'un des membres du Comité parlera « de l'égale répartition des secours entre les enfants de toutes les écoles. »

L'adjudication des vins des Hospices. — La commission des Hospices, chargée de déguster les échantillons de vins remis lors de l'adjudication générale des *fournitures aux hospices* pour l'année 1897, qui avait eu lieu à la fin de novembre dernier, a déclaré la société coopérative l'*Alliance*, à Roubaix, adjudicataire pour le vin rouge, au prix de 0,75 cent. le litre.

La fourniture du vin blanc pour la pharmacie a été adjugée à M. Edouard Bernard, à 0,83 centimes le litre, et celle du vin blanc de table à M. Pierre Bernard au *prix de 81 centimes*.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales *(Voir la liste des dépôts à la quatrième page.)*

Comme prime à ses lecteurs, le *Journal de Roubaix* offre une très belle jumelle noire avec étui, au prix de 9 fr. et une jumelle nacre, très élégante, à 12 fr. 11760

Etrennes. — Jolies jumelles à 9 fr. et 12 fr. Librairie du *Journal de Roubaix*. 14663

ENRHUMÉS !

Prenez le sirop pectoral Delabarre. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 50. rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—42556

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUITS dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

WATTRELOS

La séance du Conseil municipal. — Mercredi soir, à huit heures, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. *Lorridant*, premier adjoint. Nous publions plus loin le compte-rendu de cette séance.

La Pédale Wattrelosienne donnera samedi soir son premier banquet annuel en son local, chez M. Alfred Dubus-Lerouge, rue de l'Industrie.

La fraude. — Le brigadier des douanes Denaeuel et le préposé Louvrier ont arrêté mardi soir, au pont de l'Espierre, rue Pierre Catteau, deux ouvriers teinturiers, Charles Danel, 18 ans, demeurant à Wattrelos, rue de la Gendarmerie, et Albert Huvenne, 16 ans, demeurant à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, maisons Desprez, qui étaient porteurs d'un kilogr. 200 grammes de tabac en poudre et de 37 kilogr. d'allumettes, valeur 144 francs.

TOURCOING

Les cours-conférences de géographie commerciale et coloniale. — Voici le sommaire du cours qui aura lieu aujourd'hui, à 8 heures et demie très précises du soir.

Le fer : Son utilité, ses différentes variétés. La fonte, le fer, l'acier gisement de minerais dans les pays manufacturiers, aux colonies.

Conditions essentielles de l'industrie métallurgique. Utilité de la houille. Les hauts fourneaux. Les grands centres métallurgiques se trouveront de préférence dans le voisinage des bassins houillers. L'industrie métallurgique dans les Etats européens et aux Etats Unis. L'industrie métallurgique dans les autres parties du monde. Est-elle possible aux Colonies ?

Une indisposition de M. Rembeauville. — Dans l'après-midi, M. Rembeauville, ancien commissaire central, chef de service de l'hygiène, a été pris d'une subite indisposition dans son bureau de l'Hôtel de Ville. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Brunet, il a été transporté à son domicile.

Tout indique qu'il s'agit d'un simple étourdissement causé par une digestion difficile.

La route départementale n° 22 — Nous avons constaté, avec satisfaction, que les trottoirs ont été recouverts de cendres à différents endroits de la route de Tourcoing à Lille.

Malheureusement la marche des piétons est quelque peu entravée par des scories. Un tassement s'impose ; il n'entraîne pas, croyons-nous, des dépenses bien considérables.

Un grave accident de voiture. — Nous avons encore un grave accident de voiture à signaler.

La voiture de M. Maret, boucher, rue Neuve de Roubaix 210, a été accrochée *mardi, rue du Conditionnement*, par un lourd camion venant en sens inverse. Par suite de la collision la voiture se renversa et ceux qui la montaient furent projetés sur la chaussée.

M. H. Maret se releva aussitôt sain et sauf, mais son père, M. J.-B. Maret, vieillard de 70 ans, qui l'accompagnait, avait perdu connaissance.

Des voisins, attirés par les appels de M. Henri Maret, transportèrent le vieillard dans une maison voisine, où on le couche sur un matelas en attendant l'arrivée du médecin. Il fallut plus d'une heure pour faire reprendre ses sens au blessé, qui fut transporté ensuite chez son fils.

M. le docteur Catteau appelé à donner ses soins n'a pu se prononcer encore, car il craint des lésions internes. L'état de M. J.-B. Maret est des plus graves.

Quant au camion cause de la collision, il avait continué sa route; son conducteur est inconnu.

Un accident de travail. — Nous avons parlé dimanche dernier, à l'occasion de l'accident dont avait été victime, rue St-Jacques, le domestique de M. Simonnot, d'Halluin, Adolphe Mahieu, de Jean Seynave, garçon brasseur, qui s'était obligeamment offert d'accompagner le blessé jusqu'à son domicile.

Ce brave ouvrier a été lui-même, mercredi matin, victime d'un grave accident, en déchargeant des pièces de fonte, à la brasserie de M. Desurmont-Jonglez, rue de Gand : il a eu les trois premiers doigts de la main droite écrasés.

Les premiers soins lui ont été donnés à la pharmacie Billiet, M. le docteur Catteau, qui le visita ensuite, ne constata pas de fracture; mais la guérison ne demandera pas moins de trois semaines.

Un mauvais fils. — Depuis quelque temps, le fils de M. Samyn, jardinier, rue de Gand, avait l'habitude de s'enivrer; et chaque fois il se permettait de graves violences; dimanche dernier encore, il le frappa à coups de poing en pleine poitrine.

Le lendemain, pendant que sa belle-mère était baissée, pour ramasser le déjeuner qu'elle venait de lui préparer, et qu'il avait jeté au feu, le forcené lui porta de toutes forces un coup de pied et la blessa grièvement.

Il a été arrêté mercredi matin.

Un triste personnage. — Mardi après-midi, Pierre Bécube, âgé de 37 ans, demeurant rue de Lille, entrait à l'estaminet Bonte, rue du Touquet, et, après s'être fait servir une consommation, sortait à la cour. Presqu'aussitôt la cabaretière entendit des cris de détresse, poussés *par sa fille, Hélène, âgée de 9 ans, sur laquelle le misérable se livrait aux plus odieuses tentatives*.

Becube a pu être arrêté dans la soirée et sera conduit aujourd'hui à Lille.

Un voleur endurci. — Il y a quelques jours, M. Gustave Honore, demeurant rue Verte, s'aperçut de la disparition de sa chèvre; pendant la nuit le voleur s'était introduit dans sa cour et avait commis le larcin, sans avoir été entendu.

Mardi, on arrêtait un sieur Paul Legris pour vol d'effets au préjudice de son logeur, rue Dupuytren (anciennement rue des Quinze-Boutelles). Cet homme a avoué, sans se faire trop prier, qu'il était aussi l'auteur d'autres vols et, en particulier, de celui de la chèvre.

Arrestation d'un voleur au comptoir. — Un jeune homme de 25 ans, nommé Valentin Declèves, demeurant rue Delobel, n° 4, Grandmetz (Belgique), se trouvant, mercredi matin, à l'estaminet Duconditionnel, rue de Roubaix. Profitant d'un moment où on l'avait laissé seul dans la salle commune, il ouvrit le tiroir du comptoir et s'empara d'une somme de 10 fr. Ce n'est qu'après son départ qu'on s'aperçut du vol.

Il tenta de renouveler le méfait, hier, peu après, à l'estaminet Chesquière, rue Ste-Barbe; mais il fut surpris et prit la fuite.

Grâce à son signalement, la police parvint à l'arrêter dans la journée.

Bruxelles. — *Le séjour des étrangers en France.* — Il y a une quinzaine de jours une jeune fille de 18 ans, Marie Blum, était venue s'engager au service de M. Ferret, cultivateur à la Brasserie. Elle avait omis de faire sa déclaration d'étrangère. Le garde Dupont avait eu connaissance du fait et dressé contravention à la délinquante.

Roncq. — *Un accident de voiture.* — Mercredi matin, M. Jules Capelle, boucher, et plusieurs autres personnes qui se trouvaient avec lui dans sa voiture ont été renversés dans le ruisseau qui borde la route près de la gare.

Tout s'est heureusement borné à un bain froid.

Tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola de dimanche dernier, tirée à la suite d'une soirée récréative organisée à l'estaminet de l'Ancien Pied de Bœuf, au profit de plusieurs soldats.

336, 995, 578, 1191, 1424, 1631, 1084, 749, 767, 1013, 1514, 1344, 806, 315, 57, 1363, 1253, 614, 1386, [illegible], 1292, 1291, 219, 1065, 745, 310.

Les lots non réclamés après le 25 courant resteront à la société.

— *Soirée à l'école libre des Frères.* — Dimanche prochain, aura lieu à l'école libre des Frères, près de la gare, une grande soirée dramatique donnée par les anciens élèves.

L'ouverture aura lieu à 5 heures précises.

Bousbecque. — *Une fillette grièvement brûlée.* — Mardi dernier, une jeune enfant de trois ans, fille des époux Vandenbusche, à la Basse Ville, est tombée, en jouant dans une cuvelle remplie d'eau bouillante.

L'enfant, retirée aussitôt, a reçu les soins de M. le docteur Bonenfant, de Linselles. Les brûlures affectent l'épaule et le bras droit; elles nécessiteront des soins constants, pendant un mois environ.

Marcq-en-Barœul. — *Une distribution de couvertures.* — Le Bureau de bienfaisance a fait remettre aux familles indigentes 300 couvertures, ce qui constitue une somme de 700 francs environ.

Communications

Crick-Sicks. — En raison de l'assistance particulièrement nombreuse qui se rendra à cette audition musicale, la commission administrative des orphéonistes a pris des mesures spéciales pour qu'aucun abus ne soit commis dans les entrées. Les lettres d'invitation qui ont été envoyées aux membres protecteurs et honoraires et qui seront rigoureusement exigées au contrôle, ne sont valables que pour le ménage dont le nom y figure et dont les membres habitent sous le même toit. Un exemple dissipera toute équivoque.

Les parents n'ont pas le droit d'amener au concert leurs enfants mariés et *vice-versâ*, s'ils ne demeurent pas ensemble; un ménage n'est pas admis à faire bénéficier de la lettre d'invitation, des frères, des sœurs, des amis. Les enfants au-dessus de 13 ans ne seront pas reçus. La surveillance au contrôle sera faite par des personnes étrangères à la société, connaissant la composition des familles et qui ont la mission de présenter des cartes d'entrée chaque fois qu'une irrégularité aura été dûment constatée. La sociétaires, membres actifs, recevront à la répétition de vendredi soir des cartes pour les membres de leur famille avec laquelle ils résident. Aucune personne n'aura accès dans la salle, si elle ne peut produire une lettre ou carte d'invitation.

CARTES DE VISITES
1,25 LE CENT
à la Librairie du « Journal de Roubaix »

LILLE

Faculté catholique de médecine. — *Une thèse de doctorat* vient d'être soutenue par M. Paul Ribou, d'Esnes (Meuse). Le titre *Restauration fonctionnelle de la main après les traumatismes* indique bien le but de l'auteur. Les accidents ne sont que trop communs chez les ouvriers; ceux de la main sont les plus nombreux et M. le docteur Ribou démontre, par des *récits* et par 27 gravures intercalées dans le texte, comment on peut utiliser les débris d'une main, comment on peut même restaurer tout ou partie de la fonction, qui est le gagne-pain de l'ouvrier.

C'est une œuvre utile, écrite avec concision, et qui précise nettement les règles spéciales pour chacun des doigts et pour le reste de la main. Le jury de la Faculté de l'Etat de Lille vient de lui décerner la note *bien*. On n'en sera pas étonné, *lorsqu'on aura remarqué que* M. le docteur Ribou a complété sa formation médicale par l'internat à la Maison du secours, par l'externat à la maternité Sainte-Anne, et par une collaboration déjà ancienne à la Société anatomo-chimique de Lille.

Les discours de M. Sever. — Si les discours de M. Sever ne brillent pas toujours par une logique indiscutable et des aperçus nouveaux, en revanche ils sont toujours curieux au point de vue des appréciations politiques. C'est ainsi que dans une réunion qui a eu lieu lundi dernier à Fives, le député radical-socialiste a ouvert son cœur sur les véritables sentiments qu'il professe à l'égard de ses ancien amis.

« Vous trouverez toujours, a dit M. Sever à ses électeurs, beaucoup plus de loyauté et d'honnêteté du côté des socialistes que du côté des opportunistes. » Voilà qui n'est pas précisément flatteur pour les opportunistes qui ont amené M. Sever à Lille, qui l'ont sacré grand homme et qui sont parvenus à le faire dire, en trompant l'opinion sur son compte. Quels regrets amers ces hommes politiques ne doivent-ils pas éprouver de voir se retourner contre eux l'arme avec laquelle ils se flattaient de pourfendre leurs adversaires !

Cette déclaration, qui n'est peut-être pas inspirée par un sentiment très vif de reconnaissance, a du moins le mérite de montrer que l'alliance radicale-socialiste est chose définitivement acquise et réglée à Lille et que ceux qui se flattent de reconstituer une sorte de concentration allant des opportunistes aux radicaux inclusivement se *font de singulières illusions*. Nous sommes persuadés que ces illusionnistes n'en démordront cependant pas pour cela de leurs chimères et qu'ils continueront à couvrir de fleurs ces mêmes radicaux qui se moquent parfaitement d'eux, tout en empochant leurs compliments.

A un autre point de vue, il n'est pas téméraire de voir dans cette orientation nouvelle l'action de la franc-maçonnerie à laquelle appartiennent la plupart des hommes politiques qui ont passé au socialisme avec armes et bagages.

Les membres du soi-disant parti ouvrier, sous cette inspiration, se détourneront de plus en plus des questions sociales pour ne songer qu'à faire la guerre aux idées religieuses. C'est dans l'ordre, et, comme toujours, le peuple sera le dindon de la farce.

Le commissaire de police de Nice. — Le *Matin* publie l'information suivante :

« Dans sa séance de lundi soir, le conseil municipal de Nice a voté, à l'unanimité, un ordre du jour réclamant la révocation du commissaire central pour son attitude dans les dernières élections ».

On sait que le commissaire central de Nice est M. Court, ancien commissaire central de Lille. Nous ignorons de quel côté se trouve le bon droit en cette affaire.

L'incendie criminel à Lille. — Pendant la journée d'hier, de nombreux curieux se sont rendus rue Solférino et cet *stationné assez longtemps en face de l'habitation de M. Bouchet*.

M. Bouchet, vu son état de santé, ne pourra rentrer à Lille. Sa femme viendra constater elle-même l'importance du vol.

Les dégâts causés par l'incendie sont évalués à 2000 francs environ.

M. Defaïd est chargé d'instruire cette affaire. La sûreté n'a encore relevé jusqu'ici aucun indice qui puisse la mettre sur les traces des coupables.

Pendant la nuit qui a suivi l'incendie le feu avait repris, vers 5 h. 1[2, dans la chambre du premier étage, mais il a été éteint immédiatement par les pompiers de service.

Un accident à Lille. — Deux chevaux attelés à une voiture, appartenant à M. Despatures, entrepreneur de vidanges à Marcq-en-Barœul, se sont emportés mercredi après-midi, en face le bureau d'octroi de la porte de Gand.

Le conducteur Ch. Etette, âgé de 49 ans, a été jeté en bas de sa voiture.

Il s'est fait une blessure à la tête et de nombreuses contusions.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, son état n'est pas très grave.

Un vol à Leforest. — Une femme de 30 ans, Maria Couture, de Leforest, a été surprise mercredi, à 6 h. 1[2 du matin, au moment où elle emportait une somme de 775 francs en pièces de cinq francs qu'elle venait de voler au préjudice de M. Hubaut, boulanger-cabaretier. La gendarmerie n'a pu arrêter la coupable qui, prise soudain d'une crise de nerfs, a été obligée de s'aliter.

Bourse linière de Lille